



EAUZE, le 3 décembre 2019

Nicole LABARRERE
Adjointe déléguée aux
Associations

à

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme l'année dernière, le dossier de demande de subvention auprès de la mairie d'EAUZE sera disponible et téléchargeable à partir du 5 décembre 2019 sur le site :

www.mairie-eauze.fr

Je vous demanderai de bien vouloir le retourner en Mairie, à mon attention, **avant le 31 janvier 2020**. Des exemplaires "papier" seront disponibles aux mêmes dates à l'accueil de la Mairie.

Je vous rappelle que le dossier doit comporter, outre les informations liées à votre association, le bilan d'activité de l'année écoulée en faisant apparaître l'utilité de l'aide financière apportée par la commune.

Vous devez préciser clairement le **besoin** lié à la demande que vous faites pour l'année à venir.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicole LABARRERE
Adjointe déléguée aux Associations

